



CENTRE D'APPUI AUX FEMMES ET AUX RURAUX (CAFER)

IST/SIDA & GENRE

Accompagnement des peuples autochtones Bedzang

RAPPORT

**JOURNEE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES
:LES BEDZANG DE LA PLAINE TIKAR UNE FOIS DE PLUS AU
CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT**



Vue partielle des intervenants lors du bilan des 10 ans de la DNUDPA chez les Bedzang

Août 2017

Sommaire

1. Phase préparatoire	4
2. Déroulement et résultats obtenus.....	4
2.1.1. Voyage d'échange.....	5
2.1.2. Echange sur les 10 ans de la DNUDPA-.....	5
2.1.3. Ce qui a été fait et degré de satisfaction	8
2.1.4. Remise de la déclaration aux partenaires locaux.....	8
2.1.5. Rencontre sportive et culturelle.....	9

Annexe :

- *Fiche de présence*
- *Fiche de décharge des documents*
- *Chronogramme des activités*
- *Images de la JIPA*

Liste des abréviations

ADNG : Association pour le développement de Ngoumé

APV-FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire, sur les réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et des produits dérivés du bois.

CAFER : Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux

COSA : Comités de Santé

CEP : Certificat d'Etude Primaire

DNUDPA : Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones

FIDA : Fond International pour le Développement Agricole

JIPA : Journée International des Peuples Autochtones

MAPA : Mécanisme d'Assistance pour les Peuples Autochtones

PAF : Peuples Autochtones des Forêts

PAMSUB-PT : Projet d'Amélioration des Moyens de Subsistance des Bedzang de la Plaine Tikar

PNDP : Programme National de Développement Participatif

RACOPY : Réseau recherche & Action Concertée- Pygmée

RFA : Redevance Forestière Annuelle

REDD+ : Réduction des Emissions liées à la Dégradation et Déforestation

MAPA : Mécanisme d'Assistance pour les Peuples Autochtones

Introduction

Les activités marquant la journée internationale des peuples autochtones se sont déroulées au cours de la période du 6 au 9 août dernier, au sein de la communauté autochtone Bedzang de Ngoumé dans l'arrondissement de Ngambé Tikar, département du Mbam et Kim. Cette édition 2017 était portée par le thème « *10^e anniversaire de la déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones* ». Il s'est agi tout comme en 2016, de mener un certain nombre d'activités parmi lesquelles : une table ronde pour échanger sur les dix ans marquant la signature de la déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Des activités sportives et culturelles ont également été menées en sus de la première. Cette rencontre a été organisée par le CAFER, assisté pour la circonstance par l'association pour le développement de Ngoumé (ADNG) et les peuples autochtones Bedzang de la communauté concernée. Le présent rapport ressort pour chaque étape les activités menées et résultats obtenus. La méthodologie de réalisation de chaque action est déclinée en deux grandes phases : la préparation et l'exécution.

1. Phase préparatoire

La préparation des activités de la journée internationale des peuples autochtones (JIPA) encore appelé semaine autochtone était marquée par une série d'activités organisées en marge de cette célébration officielle. Les échanges autour de cette journée ont démarré au sein du réseau RACOPY (Réseau Recherche, Action Concertée- Pygmée), à l'occasion de la 56^e assemblée générale organisé à Bertoua (région de l'Est Cameroun) par l'association OKANI en date du 7 et 8 juillet 2017. Au cours de cette rencontre, il s'est agi pour les membres, de questionner la position de l'Etat face à cette journée. En clair, ressortir les manquements/défaillances des précédentes éditions JIPA, puis, donner des orientations aux membres des cinq pôles que compte le réseau, pour l'organisation de la session de 2017.

Cette préparation s'est poursuivie au sein du CAFER par la production des documents relatifs à l'activité. Les entretiens réalisés avec le président de l'association pour le développement de Ngoumé, nous ont permis d'harmoniser la méthodologie de réalisation de chaque étape au sein des deux communautés (Ngoumé, Kouen).

Concernant cette même phase, les autorités de la ville de Ngambé Tikar ont été informées de cette activité par le CAFER et l'ADNG à Ngoumé. Une autorisation de manifestation a par ailleurs été signée par le sous-préfet dans le but d'encadrer sur le plan administratif cette célébration.



Photo N°2 : salle préparée pour la rencontre

Soulignons que bien avant la rencontre avec les autorités, une descente a été effectuée au sein des communautés quelques jours avant, pour sensibiliser les Bedzang sur la tenue de la JIPA dont le thème retenu au niveau national était « *promotion du dialogue intercommunautaire et de l'éducation à la*

citoyenneté : gage de l'accès des populations autochtones à leur droits fondamentaux ». Au cours de cette phase de sensibilisation, il leur a été demandé de mener des activités au sein de leur communauté respectives afin de promouvoir et intégrer cette journée dans leur calendrier. Rappel leur a également été fait sur la particularité de cette journée ; car elle marque la célébration du 10^e anniversaire de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

2. Déroulement et résultats obtenus

2.1. Méthodologie adoptée

Les activités ont débuté le 2 août par l'investissement humain réalisé dans les artères du village (Communauté Bedzang, chefferie Tikar, centre de santé et stade). En effet, il était question pour les Bedzang, tout au long de cette semaine, de mettre la propreté. Cette activité a été coordonnée par le chef Bedzang M. APPE Dieudonné. Durant cette même période, du 2 au 7, les activités se sont intensifiées au sein des focus group dans l'optique de définir les rôles des uns et des autres.

2.1.1. Voyage d'échange- Dans le chronogramme établi, il était prévu un voyage d'échange. En effet, les promotrices de la communauté de Ngoumé devaient se rendre dans la communauté de Kouen afin d'échanger leurs expériences et partager les connaissances acquises dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé amélioration des moyens de subsistance des peuples autochtones Bedzang de la plaine Tikar (PAMSUB-PT) ; projet soutenu financièrement par le programme IPAF du FIDA, dans le cadre du Mécanisme d'Assistance aux Peuples Autochtones (MAPA). Malheureusement, les fortes pluies qui se sont abattues dans la région durant ces deux journées d'activité, ont rendu ce voyage impossible. Cette rencontre avait pour but d'évaluer la nature des relations entre les peuples autochtones et leur voisin Tikar. Les points prévus étaient les suivants :

- Dialogue intercommunautaire ;
- Partage des revenus issus des forêts ;
- Prise en compte dans les instances décisionnelles du village entre autres.

2.1.2. Echange sur les 10 ans de la DNUDPA-Avec les peuples autochtones Bedzang, il a été question de faire un bilan des dix années marquant la signature de la déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones. Une table ronde a été organisée à cet effet au foyer communautaire Bedzang de Ngoumé. Au cours des échanges, la contribution du CAFER dans l'accompagnement de cette catégorie d'acteur a été visitée. Etaient conviés à la rencontre : la responsable du service des affaires sociales de l'arrondissement, la représentante des femmes Bedzang, le président de l'association pour le développement de Ngoumé, le représentant des peuples autochtones des forêts (PAF) au sein du conseil municipal, ainsi qu'un directeur d'école. Le conseiller municipal Tikar de la communauté de Ngoumé a également prit part à cette rencontre.

Avec ces derniers, il a été question d'échanger sur les actions menées par l'administration et autres partenaires au développement en faveurs des Bedzang. Les autres aspects ayant meublé les échanges sont :

- Le développement des filières agricoles, comme moyen d'existence ;
- Développement social et économique, enjeu et défis ;
- Prise en compte des Bedzang dans les instances décisionnelles.



Photo N°3 : vue partielle du panel lors des échanges sur le bilan des 10 ans de mise en œuvre de la DNUDPA chez les Bedzang (9 août 2017)

La méthodologie a consisté à présenter le thème central de la journée internationale, puis, les sous thèmes à développer par chaque panéliste. 10 minutes ont été consacrées à chaque présentation et 20 minutes pour les échanges. Après chaque présentation, le modérateur donnait la parole au public constitué majoritairement des Bedzang afin que ces derniers puissent à leur tour contribuer sur chaque aspect.

Lors des échanges, il était question à tout moment d'amener les uns et les autres à faire le lien avec la contribution apportée par le CAFER durant les dix dernières années. Pour ce fait, l'exercice global a consisté à dire de manière concrète ce qui a été fait, le degré de satisfaction ainsi que les recommandations à adresser aux pouvoirs publiques et partenaires au développement. Avant de démarrer avec les débats/échanges, une séance de brainstorming sur les droits des PA a été déroulée. A ce niveau, il s'est agi pour les participants de citer les différents droits dont ils sont bénéficiaires. Cette séance a permis aux panélistes de mieux structurer leur présentation. Le tableau suivant ressort quelques-unes des avancées observées au sein des communautés Bedzang.

Tableau N°1 : avancées observées au sein des communautés

N°	SECTEURS	AVANCEES	INSUFFISANCES	RECOMMANDATIONS
<i>Actions menées par l'administration et autres partenaires au développement en faveur des Bedzang</i>				
01	Education	<ul style="list-style-type: none"> - Création des écoles primaires à cycle complet au sein de certains villages Bedzang (Mbondé et Nyanka) - Distribution des fournitures scolaires au PA - Subvention des frais de concours (CEP et entrée en 6^e) de certains élèves Bedzang - Organisation des campagnes de sensibilisation des parents sur la nécessité pour eux d'envoyer les enfants à l'école 	Le programme des cours n'est pas adapté aux spécificités socio culturelles des peuples autochtones Bedzang des forêts	Encourager les Parents à envoyer leur enfant à l'école.
02	Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge gratuite des Bedzang aux soins de santé dans le cadre du PDPP1 et 2 - Distribution des moustiquaires imprégnées aux ménages - Campagne de vaccination des enfants Bedzang contre les maladies (polio) - Sensibilisation contre les IST/SIDA 	Les Bedzang ne sont pas impliqués dans la gestion des produits médicaux mis dans les différents centres de santé par le PNDP Insuffisance des quantités Faible volume des bénéficiaires Fortement limitée	Impliquer les Bedzang dans les COSA et prendre en compte leurs propositions Intensifier les actions pour atteindre le maximum des membres de la communauté, notamment les femmes.
03	Forêt et faune	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des Bedzang au sein des comités riverains chargés de la gestion des RFA (arrêté conjoint 0520) - Accès libre aux produits forestiers non ligneux - Prise en compte des communautés Bedzang dans le partage des revenus issus des forêts - Vulgarisation de la loi de 94 ainsi que des arrêtés sur les forêts - Vulgarisation du processus REDD+ et CC ainsi que les APV FLEGT - Renforcement des capacités des Bedzang dans l'observation indépendante externe des forêts 	La participation physique des Bedzang au sein de ces comités n'a pas une influence dans le processus de prise de décision Portée des actions en général très limitée	Nécessité d'étendre à toutes les communautés des villages abritant les autochtones, ces différentes opérations
04	Agriculture et élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution des intrants agricoles et du matériel aux communautés Bedzang - Formation des agriculteurs aux techniques culturales - Organisation des campagnes agricoles 	Malgré les appuis apportés sur le plan agricole, il n'existe pas jusqu'ici une organisation paysanne dans le domaine de l'agriculture. Le rythme de sédentarisation des pratiques agricoles est encore faible	Créer des coopératives agricoles au sein des communautés
05	Infrastructures sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un foyer social à Ngoumé - Distribution des moulins à écrasé au sein des communautés 		Renforcement des acquis nécessaires
07	Culture	Promotion de la danse Bedzang lors des fêtes nationales et autres cérémonies traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de la langue Bedzang ; et autres aspects culturels identitaires - Dépendance des communautés Bedzang aux Tikar - Non reconnaissance des villages Bedzang et de leur chefferie ; les communautés Bedzang sont considérées comme des quartiers ; ils sont pour ce faits dirigés par les chefs Tikar. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la culture Bedzang à travers l'organisation d'un festival culturel au moins une fois en deux ans - Accompagner les Bedzang dans la recherche des causes de la disparition de leur langue.

08	Administration et institution communale	- Prise en compte d'un Bedzang au sein du conseil municipal - Établissement des pièces officielles aux PA Bedzang en vue de leur participation à la vie de l'Etat (cartes nationales d'identité, actes de naissance et de mariage entre autres)	Nombre de représentant limité, un seul Besoins encore ressentis	Résultat toutefois à améliorer
09	Eau et assainissement	Construction des points d'eau potable dans les communautés de Ngoumé et Mbondé	Sur les 7 communautés autochtones, seul 2 ont chacune 1 point d'eau	Poursuivre avec la construction des points d'eaux au sein des cinq autres villages Bedzang.
10		Conduite des dialogues intercommunautaires dans le cadre des réflexions visant à amener certaines communautés autochtones à accéder à la terre		

Commentaires :

Au regard de ce qui précède, nous constatons que certaines initiatives ont été menées tant par les pouvoirs publics que les organisations de la société civile en faveur des peuples autochtones Bedzang. Au cours de cette rencontre, des recommandations ont été formulées à l'endroit de chaque acteur pour une meilleure prise en compte des droits des Bedzang.

Au terme de la vulgarisation de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des PA, les Bedzang ont manifesté leur satisfaction par un défilé et pas de danse.



Photo N°4 : les Bedzang en plein défilé (9 août 2017)



Photo N°5 : remise de la déclaration au chef de la communauté Bedzang de Ngoumé (9 août 2017)



Photo N°6 : un groupe de danse Bedzang au terme du défilé (9 août 2017)

2.1.3. Ce qui a été fait et degré de satisfaction

• L'éducation des enfants étant le seul et véritable moyen pour prétendre à un développement social, culturel et économique des Bedzang, il est important que les pouvoirs publics et les partenaires au développement mettent un accent sur la formation des enfants qui constitueront la relève de demain. Le rôle de l'Etat et des partenaires déterminés, il est tout aussi nécessaire pour les parents d'envoyer leur enfant à l'école et s'assurer auprès des enseignants de leur performance.



Photo N°7 : les Bedzang participent aux échanges sur le bilan des 10 ans de la DNUDPA

accords de partenariat volontaire sur les réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux de bois et des produits dérivés du bois (APV-FLEGT), la participation des Bedzang au sein des comités mis en place au niveau local pour le contrôle et la gestion des ressources forestières dans les différents villages n'a pas une influence dans le processus décisionnel. Il est important que la commune applique le CLIFE sur toutes ses formes avant la réalisation d'un projet social ou économique pouvant impacter les Bedzang.

• Dans le secteur agricole, il y'a certes eu des initiatives visant à booster la production agricole chez les Bedzang dans le but d'améliorer leurs moyens de subsistance et contribué à l'autosuffisance alimentaire, mais, les questions organisationnelles et structurelles demeurent au sein des communautés autochtones ; ce qui selon eux ne facilite pas jusqu'ici la création des organisations paysannes dans les filières fortement exploitées dans ce domaine. Il est question d'accompagner d'avantage ces derniers à la création des coopératives dans les filières fortement développées.

• L'organisation d'un festival culturel au moins une fois en deux ans au niveau de l'arrondissement permettra de promouvoir davantage sur le plan national la culture Bedzang ; il est tout aussi nécessaire d'accompagner les Bedzang dans la recherche des causes qui conduisent à la disparition de leur langue.

2.1.4. Remise de la déclaration aux partenaires locaux-

Dans le but de permettre aux partenaires impliqués dans les activités du CAFER au sein des communautés de s'approprier les résolutions de la déclaration, le CAFER a, au cours de cette conférence mis à la disposition de certains acteurs, des copies de la déclaration signée au Nations Unies le 13 septembre 2007. Il s'agit de : APPE Jean, chef de la communauté Bedzang de Ngoumé ; Bah

Dieudonné, représentant des Bedzang au sein du conseil municipal ; Mandja Michel, président de l'association pour le développement de Ngoumé (ADNG) ; Madame Monsen Rose, responsable du service des affaires sociales, et madame Djah Elisabeth, animatrice des femmes de la communauté de Ngoumé. Ce document permettra également à ces derniers d'avoir une connaissance assez claire sur les différents articles présentés.



Photo N°8 : remise de la DNUDPA à une animatrice Bedzang (Ngoumé, 9 août 2017)

2.1.5. Rencontre sportive et culturelle- Au terme de la conférence, une rencontre sportive s'est tenue opposant les Bedzang aux Bantou Tikar. Cette rencontre a permis aux jeunes de manifester leur joie à travers le match de foot Ball qui s'est soldé par un score de deux buts à zéro en faveur des Tikar. Rappelons tout de même que la rencontre sportive de l'édition de 2016 avait vu la victoire des Bedzang deux buts contre un. Au terme de ces échanges les activités se sont poursuivies dans l'après-midi avec la danse traditionnelle Bedzang et les réjouissances.

Annexe 1 : Fiche de présence


①
CENTRE D'APPUI AUX FEMMES ET AUX RURAUX (CAFER)

CENTRE D'APPUI

Activité : **Année Internationale des peuples autochtones**

Sous-activité : **Traité pour réfléchir au Min des 10 ans marquant la signature de la Déclaration**

Date : **19/08/2017**



Fiche de présence

N°	NOM & PRENOM	PROFESION	FONCTION	REMARQUES
1	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
2	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
3	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
4	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
5	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
6	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
7	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
8	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
9	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
10	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
11	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
12	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
13	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
14	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
15	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
16	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
17	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
18	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
19	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	
20	MAUNH BHE NICHOL	NÉOGRUC	PBT AANS	

Centre d'Appui aux Femmes et aux Ruraux Yaoundé - BP 13688 Tél. : 222 20 03 47 / Bangangté : BP. 9 356
Tél : 243 03 11 40 - Fax : 222 20 03 48 Email : cafer@camnet.cm Site Web : www.cafer-cameroun.org
Membre de l'UICN n° NG / 25 162 - Agrément ONG N° : 208/MINATD/SG/DAP/SD/LP/S ONG

2

CENTRE D'APPUI AUX FEMMES ET AUX RURAUX (C.A.F.E.R)

GENRE & IST/ SIDA

Activité : Journée internationale des peuples autochtones

Sous activités : Table ronde relative au bilan des 10 ans marquants la signature de la DNUDPA

Date : 09/08/17



Fiche de présence

N°	NOMS & PRENOMS	COMMUNAUTE	FONCTION	SIGNATURE
1	JEAN DANIEL M	Ngoume	Resp. CAFER	[Signature]
2	Danieli Thomas, Marcel	Ngoume		[Signature]
3	Pylbatou pierre	- 1 -		[Signature]
4	Gras Gemme	- 1 -		[Signature]
5	Pylbatou Bernabe	- 1 -		[Signature]
6	Nbang Gaston	- 1 -		[Signature]
7	Medouck Pauline	- 1 -		[Signature]
8	Pylbatou Honis	- 1 -		[Signature]
9	Pylbatou Sidaine	- 1 -		[Signature]
10	Yithi Fidel	- 1 -		[Signature]
11				

Annexe 2 : fiche de décharge des documents

Fiche de décharge

N°	NOMS & PRENOMS	Fonction / Libellé	Nombre	Date	SIGNATURE
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones					
1	MANDJA BAH Michel	DNUDPA	01	09/08/17	[Signature]
2	BAH Deudomme	conseiller	02	09-8-17	[Signature]
3	APPE DIEUDONNÉ	CHEF BEDZANG	01	09-8-17	[Signature]
4	MONSEN ROSE	DNUDPA/ ASS. AFF. 3	01	09-8-17	[Signature]
5					
Remise des tee-shirts et casquettes					
6	APPE DIEUDONNÉ	chef Bedzang/ Casquette	(20)	9-8-17	[Signature]
7	- 1 -	Tee-shirt	(45)	9-8-17	[Signature]
8	Emane Angèle	Rte Femmes tikar/ Tee-shirt + cash	1+10	9-8-17	[Signature]
9	HOUMGBLANG Raymond	Conseiller Municipal	1+10	09-8-17	[Signature]
10	Bah Deudomme	- 1 -	2	09-8-17	[Signature]
11	MANDJA BAH Michel	Tee-shirt + Casquette	2	09/08/17	[Signature]
12					
13					

Annexe 3 : Chronogramme des activités

Date	Activité	Horaires	Partenaire
Du 1 ^{er} au 6 août	Investissement humain dans les lieux ci-après : Communauté Bedzang- Chefferie Banton- Stade- Centre de santé	7h00-10h	Tous les membres de la communauté
Le 7 août	Voyage d'échange des promotrices de Ngoumé dans la communauté de Kouen, échange sur les points suivants : - Cohabitation avec les voisins (Tikar) - Suivi de quatre parcelles agro écologies et agro forestières - Identification des points de succès et faiblesses du projet PAMSUB-PT	6h00- 13h	Promotrices
8 août	Consolidation des points de succès et faiblesses PAMSUB-PT	15h00-17h	CAFER Bedzang
9 août	Culte d'action de grâce	6h00-7h15	Bedzang
	Table ronde sur le thème : « <i>10 ans de signature de la DNUDPA, quelle contribution du CAFER dans l'accompagnement des Bedzang</i> ».	10h00-12h	Bedzang ADNG CAFER Affaires sociales
	Valorisation de la tradition Bedzang : « <i>Présentation des objets d'art et gestion des savoirs</i> »	12h00-13h	Bedzang
	Rencontre sportive : Kouen // Ngoumé	15h00-1630	Bedzang ADNG CAFER